



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD



Site de démonstration de zones tampons herbacées : Ferme Stoodley, drain municipal South Castor

John Stoodley et sa famille exploitent une ferme le long du drain municipal South Castor à Vernon depuis plus de deux générations; ils produisent principalement des produits laitiers, du foin, du soya et du maïs.

La terre de John est son bien le plus précieux, et les inondations et l'érosion survenues dans le passé se sont avérées difficiles.

Grâce à diverses sources de financement, dont le Programme d'assainissement de l'eau en milieu rural de la Ville d'Ottawa et ALUS Ontario Est, la Conservation de la Nation Sud a collaboré à la plantation d'une zone tampon herbacée le long du drain municipal qui traverse sa propriété en délimitant les champs et en procédant à l'ensemencement de plusieurs espèces d'herbes.

Cela a permis de stabiliser la berge du cours d'eau et de réduire l'érosion afin de conserver un sol précieux pour ses cultures, tout en protégeant la qualité de l'eau locale et en offrant un habitat aux poissons et à la faune. L'herbe peut aussi être récoltée sous forme de foin pour être vendue ou utilisée à la ferme.

"Je pense que c'est une bonne chose. Je préfère empêcher l'érosion de cette rive et la maintenir en bon état pour que nous ne nous retrouvions pas là où nous étions avant".

- John Stoodley, propriétaire



Pour voir des images prises sur place,
y compris des témoignages de John Stoodley, visitez le site:

www.nation.on.ca/fr/leau/projets/projet-de-zone-tampon-herbacée-de-la-ferme-stoodley



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD



Pourquoi planter une zone tampon herbacée?

Avantages environnementaux des zones tampons herbacées :

1. Filtrent les eaux de ruissellement provenant des utilisations des terres adjacentes
2. Piègent les sédiments
3. Réduisent l'érosion et la perte de sol
4. Procurent un habitat aux pollinisateurs
5. Procurent un habitat au poisson et à la faune

Avantages pour l'agriculture :

1. Réduisent les inondations
2. Aident à garder les nutriments sur le terrain
3. Conservent le sol et produisent du foin
4. Préservent la pollinisation des cultures
5. Aident à améliorer la qualité de l'eau locale



Financement disponible :

- Financement à frais partagés disponible jusqu'à 90 % des coûts du projet, jusqu'à concurrence de 7 500 \$ pour la stabilisation des berges et les zones tampons le long des cours d'eau.
- Des incitatifs à la mise hors service des terres sont offerts, jusqu'à concurrence de 150 \$ par acre chaque année pendant 10 ans.

Visitez www.nation.on.ca/fr/subventions pour obtenir plus de renseignements sur le financement offert aux propriétaires fonciers dans le cadre du Programme d'assainissement de l'eau en milieu rural